



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 95823

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des dermatologues devant la nouvelle nomenclature qui régleme les actes de leur profession. Alors qu'ils ont un rôle très actif dans la prévention des cancers de la peau, la dévalorisation des actes risque de porter atteinte à cette spécialité qui connaît déjà une désaffection grandissante devant l'ampleur des besoins. Il lui demande quelles sont ses intentions pour assurer un fonctionnement normal en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95823

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5629